

s'il n'y avait pas d'empêchement, et elle accourait au pied de l'autel. Avec la même piété, elle se préparait à recevoir, dans la mesure où son confesseur le lui permettait, la sainte communion.

Ces habitudes religieuses, Jeanne d'Arc les entretenait et les fortifia pendant son adolescence, elle y demeura fidèle au milieu des camps, et, autant qu'il dépendit d'elle, durant toute sa vie. "Plusieurs fois, disait un des gentilshommes qui l'accompagnèrent, je l'ai vue, soit à Vaucouleurs, soit à la guerre se confesser et recevoir l'Eucharistie."

Durant le voyage de Vaucouleurs à Chinon, si l'on traversait quelque village à une heure matinale, la Pucelle disait à ses deux compagnons : "Si nous entendions la messe, nous ferions bien."

Jusqu'à Auxerre, il y eût eu imprudence à le faire. Mais, en cette ville, Jeanne assista à la messe dans la cathédrale. Elle se dédommagea de ces privations à Sainte-Catherine de Fierbois : elle y entendit trois messes le même jour. A Orléans, le matin de l'assaut des Tourelles, "Jeanne eut messe, se confessa et reçut en moult grande dévotion le précieux corps de Jésus-Christ".

Dame Marguerite La Touroulde, veuve de l'intendant des finances, René de Bouligny, fut à Bourges l'hôtesse de Jeanne. Elle racontait que la jeune fille aimait à assister à la messe. Mais la messe ne lui suffisait pas, et elle demanda maintes fois à la dame de Bouligny de l'accompagner à matines. "Sur ses instances, disait dame Marguerite, j'y allai plusieurs fois et l'y conduisis."

"Quand elle allait par le païs et venait aux bonnes villes, elle ne manquait pas de recevoir les sacrements de confession et de l'autel."

En campagne, son chapelain, frère Pasquerel, lui "chantera", chaque jour, la messe ; et, avant de courir sus aux Anglais, elle se munira de la sainte communion.

L'une des privations dont la Pucelle souffrit le plus pendant sa captivité de Rouen fut de ne pouvoir entendre la messe et y recevoir son Sauveur. A plusieurs reprises, au cours du procès, elle en demanda la permission, parfois dans les termes les plus touchants. Jamais Cauchon ne voulut la lui accorder. A grand'peine le vit-on consentir, le matin du supplice, à ce qu'on lui porta la communion ; mais il ne souffrit pas qu'on célébrât devant elle le sacrifice.

Pendant quelques jours, toutefois, la captive jouit d'un dédommagement inespéré. En allant de son cachot à l'au-